



C.A.M.I.L.A.-N.E.A

Club des Amateurs de Molossoïdes Ibériques et Latino-Américains
Nord-Européens et Asiatiques

Présidente : Renée VIZZARI 04 90 77 97 82 - 06 74 43 54 87 – vizzarirenee@wanadoo.fr

Siège social : 1610, route de la Bastide - Les Croyes - 84240 GRAMBOIS – <https://www.chiensducamila.com>

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION COMITÉ

A la suite de la proclamation des résultats des Élections

Lieu : CAMPANILE SUD - Poitiers - Samedi, 17 octobre 2026

RÉUNION COMITÉ CONSTITUTIVE du BUREAU du CAMILA-NEA

➤ ORDRE DU JOUR : Élection du bureau du CAMILA-NEA

- Présidence des Commissions essentielles au bon fonctionnement du club, sans interruption :
 - ❖ Commission des Relations Extérieures
 - ❖ Présidence de la Commission des Finances
 - ❖ Présidence de la Commission des Juges
 - ❖ Autres commissions ?

Ouverture de la séance : 19 heures

Membres présents :

Mesdames : Marie-Claire BELAIN, Marie-Pierre COUILLAUD, Michèle EHRET, Florence FAUREZ et Renée VIZZARI.

Messieurs : Philippe BELAIN – Sylvain ROUGEVENTRE

La réunion est ouverte sous la présidence du doyen du Comité, Renée VIZZARI, comme le précisent nos statuts. La question concernant l'Art- 16 est posée à tous les membres du Comité qui participent à cette réunion.

Art- 16 - RÉUNION ET DÉLIBÉRATION DU COMITÉ - Statuts du CAMILA-NEA

Le vote à bulletin secret peut toujours être exigé même par un seul membre du Comité.

Question : Voulez-vous user du droit à voter à bulletin secret pour tout ou parties des questions posées ?

Réponse : le Comité décide, à l'unanimité, qu'il ne souhaite pas un vote à bulletin secret pour tout ou partie des questions posées.

1- Élection du bureau du CAMILA-NEA

- Au poste de Président : 1 candidat – Renée VIZZARI – Elue à l'unanimité
- Au poste de Vice-Présidente : 1 candidat – Marie-Pierre COUILLAUD – Elue à l'unanimité
- Au poste de Trésorier : 1 candidat – Philippe BELAIN – Elu à l'unanimité
- Au poste de Secrétaire : 1 candidat – Florence FAUREZ – Elue à l'unanimité

Les membres du Comité par ordre alphabétique sont : Sophie BALAGNE, Marie-Claire BELAIN, Michèle EHRET, Jean-Claude GARNERO et Sylvain ROUGEVENTRE.

2 - Présidence des Commissions essentielles au bon fonctionnement du club

Afin que le club continue à fonctionner efficacement, la Présidente, nouvellement élue, demande la reconduction immédiate de toutes les présidences des commissions indispensables. Les autres Commissions le seront lors d'une prochaine réunion Comité.

Il est procédé aux votes.

- **Présidence de la Commission des Relations Extérieures** : Marie-Claire BELAIN – à l'unanimité
- **Présidence de la Commission des Finances** : Philippe BELAIN assisté par le Cabinet RELIANCE – à l'unanimité
- **Présidence de la Commission des Juges** : Renée VIZZARI – à l'unanimité

La présidente propose que soient reconduits les membres avec qui elle travaille en parfaite harmonie depuis plusieurs années : Florence FAUREZ, Jean-Jacques DUPAS, Jean-Claude GARNERO et Dominique VIZZARI.

Accepté à l'unanimité

- **Présidence de la Commission Élevage** : 2 candidatures : Florence FAUREZ et Sylvain ROUGEVENTRE.

Après avoir exposé ses arguments, Florence FAUREZ est élue, à l'unanimité et Sylvain ROUGEVENTRE membre.

Marie-Pierre COUILLAUD demande si nous reconduisons la Présidence de la Commission Utilisation ?

La présidente répond que cette commission n'a pas vocation à être remise en place aujourd'hui, ce n'est pas une commission essentielle dans l'immédiat.

Toutes les Présidences des Commissions qui n'ont pas été reconduites le seront lors d'une prochaine réunion Comité à la suite d'un appel à candidature pour les adhérents qui voudront y participer.

Pour rappel, la présidente est membre de droit dans toutes les Commissions.

MEMBRES DES COMMISSIONS : *Tous les postes au sein du club (délégués, référents, membres des commissions etc ...) prennent fin à chaque renouvellement partiel du comité ou peuvent être reconduits par le comité.*

Force est de constater, parfois, le manque d'investissement dans certaines commissions des années antérieures.

En concertation avec le Comité, un appel à candidature sera lancé, en temps et en heures, par le club.

Les conditions requises pour intégrer un poste seront soumises à une réelle motivation et proposition de travail.

Lorsque l'appel sera émis (mailing, site du club), seuls les adhérents, à jour de cotisation et désireux d'intégrer une commission, devront faire une demande écrite adressée à la présidence (pas avant sous peine de nullité).

La Présidente informe tous les membres du Comité présents que les démarches administratives devront être faites, par la Secrétaire, auprès de la préfecture pour déclarer le nouveau Bureau.

Lors d'une prochaine réunion Comité, nous devons décider de mettre nos statuts à jour (races, réactualisation etc).

La dernière modification des STATUTS a été approuvée lors de l'AG EXTRAORDINAIRE du **08 octobre 2016**.

Brièvement et à titre informatif, la Présidente explique sommairement le déroulement :

- 1 - Le Comité doit travailler sur le projet de modification des statuts et les approuver.
 - 2 - Le projet de modification des statuts sera envoyé à la SCC qui devra le valider ou nous proposer d'autres modifications.
 - 3 - Convoquer le même jour une Assemblée Générale Extraordinaire puis Ordinaire avec nos adhérents, à jour de cotisation. Si la moitié des adhérents ne sont pas présents en AGE, l'AGO qui suivra l'AGE pourra valider les statuts, quel que soit le nombre d'adhérents.
- Bien entendu, en ce qui concerne la modification des statuts, ce n'est qu'à titre informel que la Présidente donne ces explications, une convocation avec un ODJ officiel sera adressée à tous les membres de l'association.

Le PROCES-VERBAL de cette réunion a été établi par les membres du Comité présents qui l'ont approuvé à l'unanimité et l'ont signé.

La Présidente félicite Florence FAUREZ pour son élection et remercie tout le Comité pour sa participation.

La séance est clôturée à 19h45.

Renée VIZZARI
Présidente du CAMILA-NEA

